

## Recherches sociographiques



Alfred COSSETTE, *La tertiarisation de l'économie québécoise*

Mario Polèse

---

Le gouvernement du parti Québécois  
Volume 25, numéro 1, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056078ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/056078ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)  
1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce compte rendu

Polèse, M. (1984). Compte rendu de [Alfred COSSETTE, *La tertiarisation de l'économie québécoise*]. *Recherches sociographiques*, 25(1), 132-134.  
<https://doi.org/10.7202/056078ar>

phrases (chapitre 3 et 5) et des pages entières qui sont reprises d'un chapitre à l'autre. Par exemple, la longue citation d'Adam Smith, aux pages 64-65, est répétée intégralement aux pages 83-84, la citation des pages 92-93 se retrouve dans le texte original anglais à la page 123, et les pages 124 à 127 reprennent quasi mot à mot les pages 88-91.

Ces critiques n'enlèvent évidemment rien à la qualité intrinsèque de chacun des articles et extraits d'ouvrages antérieurs rassemblés dans la présente publication. Pris séparément, chacun des textes publiés porte la marque de la compétence et de la rigueur scientifique de son auteur. Et même si un chapitre de conclusion et de synthèse nous eût semblé fort utile, certaines phrases éparpillées dans cet ouvrage constituent en fait une manière particulièrement courageuse et provocatrice de faire le bilan du rôle des économistes dans la gestion de la chose publique. Par exemple : « le rôle majeur des économistes qui œuvrent dans l'administration publique est de rationaliser des décisions déjà prises ou que d'autres sont en train de prendre. C'est d'ailleurs le même rôle que jouent les économistes universitaires dans leurs travaux commandités » (p. 61) ; et : « quand les chercheurs du Québec en sciences sociales quitteront-ils les perspectives moralisantes pour faire ce qu'ils doivent faire, soit l'étude positive des phénomènes sociaux ? » (p. 145).

Si donc l'objectif de cette publication se limite à mettre à la disposition du lecteur non averti un instrument d'initiation à l'analyse économique du secteur public, alors on peut conclure que le présent ouvrage a son utilité. Étant donné l'importance du domaine traité et la réputation de l'auteur, nous avons cependant osé espérer plus.

Marc TERMOTE

*INRS-Urbanisation,  
Université du Québec.*

Alfred COSSETTE, *La territorialisation de l'économie québécoise*, Chicoutimi, Gaëtan Morin, 1982, 227p.

Le Québec n'est plus une société industrielle au sens strict du terme. À peine le quart de la population active œuvre aujourd'hui dans le secteur manufacturier. Depuis déjà plusieurs années, la vaste majorité des emplois se trouvent dans les services, les bureaux et les commerces, dans ce qu'il est convenu d'appeler « le tertiaire ». Cette transformation sociale, à certains égards aussi dramatique que naguère le passage de l'agriculture à l'industrie, n'a cependant pas encore suscité beaucoup d'analyses ou d'écrits ici.

Le livre d'Alfred Cossette répond donc à un besoin. Cependant, il n'y répond que très partiellement. Cela est en partie inévitable, à cause de la nature même du « tertiaire », domaine très vaste, hétéroclite et sans frontières fixes. Tout auteur qui s'y aventure sans prendre au préalable les précautions nécessaires pour circonscrire son objet d'analyse risque de se perdre dans des détails peu utiles ou encore, dans des efforts interminables de classement et de définition. Cossette nous propose un survol de l'ensemble du secteur tertiaire au Québec, tout en insistant sur ce que certains appellent le « tertiaire moteur ». Le titre du livre induit d'ailleurs en erreur, car cette étude n'est pas une analyse en profondeur du processus de tertiarisation de l'économie québécoise ou un examen des incidences de cette transformation, mais beaucoup plus un effort de description du secteur économique des activités tertiaires au Québec.

Il s'agit avant tout d'un livre d'information, plein de tableaux et de données tirés de sources diverses. Le secteur tertiaire au Québec est décrit et examiné sous plusieurs rubriques : la typologie

des activités tertiaires, l'emploi, la production, les investissements, les gouvernements, les ménages, les exportations, la productivité, etc. D'autres sections ou chapitres proposent également des informations sur la tertiarisation et l'urbanisation au Québec, sur le tertiaire du centre-ville, ou encore sur la main-d'œuvre tertiaire, les salaires, les conditions de travail, les professions du tertiaire, etc. D'autres parties encore concernent l'inflation, le développement tertiaire de l'information, les politiques gouvernementales, le tertiaire moteur, etc. Bref, l'auteur touche un peu à tout. Cette façon de procéder, louable sous plusieurs aspects, n'en risque pas moins de déboucher parfois sur des analyses très sommaires, voire superficielles. Le livre de Cossette n'échappe pas, malheureusement, à ce danger.

Le style du livre, celui d'un économiste-fonctionnaire, trahit les origines de l'auteur ; cette remarque n'est pas forcément un reproche (elle s'applique d'ailleurs en partie à l'auteur de ces lignes). Cependant, il existe une différence entre un rapport gouvernemental et un livre destiné au public. Or, le livre de Cossette prend trop souvent les allures d'un rapport gouvernemental, avec toutes les qualités et les défauts qui caractérisent ce genre de document. On y trouvera un style sobre et neutre comme il se doit, mais interrompu, à l'occasion, par des notes d'optimisme (qui suppriment tout sens critique) lorsqu'il est question des intentions du gouvernement ou des réalisations de l'industrie québécoise. On pense parfois entendre parler le ministre québécois de l'industrie et du commerce. L'auteur a tout à fait raison d'insister sur les contributions positives des entreprises du secteur tertiaire à l'économie québécoise, ou encore de nous rappeler leur potentiel de développement ; mais son discours se transforme parfois en véritable panégyrique de l'entreprise québécoise. On nous promet évidemment un avenir brillant en informatique et dans tous les autres « tiques ». Une vision moins rose et moins isolée de l'économie québécoise aurait été préférable.

Nous avons dit qu'il s'agit surtout d'un livre d'information qui, un peu à la façon d'un répertoire ou d'un almanach, cherche à transmettre et à distiller le maximum de renseignements sur un secteur donné. Le lecteur ne doit donc pas y chercher des explications originales, des réflexions théoriques ou des remises en question fondamentales. Il ne doit pas non plus y chercher une vision globale de la société québécoise, ou même un modèle analytique de base qui aurait pu servir à l'auteur de fil conducteur. Ce n'est pas un livre qu'on lira facilement du commencement à la fin ; il ne contient pas de message central à faire passer, à part l'importance, maintes fois soulignée, de l'activité tertiaire pour l'économie québécoise. Cette importance est bien démontrée. Si l'on excepte cet aspect très largement descriptif, le livre de Cossette pêche plutôt par un excès d'éclectisme. Le lecteur se trouve devant un ensemble d'analyses, de références et de données dont le caractère épars réduit l'utilité. Dans une certaine mesure, cet ouvrage est à l'image du secteur qu'il désire analyser : hétéroclite et sans frontières fixes. Ce livre confirme, pour ainsi dire par l'absurde, qu'il n'est peut-être pas utile de traiter le « secteur » tertiaire (qui comprend aussi bien l'épicerie du coin que les grands centres informatiques) comme un ensemble analytique. Cossette est conscient de cette difficulté et tâche souvent de la contourner par des désagrégations à l'intérieur du grand secteur tertiaire ; mais elles demeurent toujours trop globales, ce qui est inévitable étant donné la taille du secteur. Après l'avoir lui-même noté en introduction, Cossette semble oublier que le tertiaire ne forme pas nécessairement un ensemble cohérent d'activités économiques possédant des traits communs, mais constitue plutôt une catégorie économique résiduelle. La spécificité du secteur tertiaire reste à démontrer : elle continuera à faire l'objet de débats chez les économistes.

Le livre de Cossette n'est pas, cependant, sans qualités. Il constitue une introduction fort valable au sujet traité, la seule du genre au Québec. Il se situe à un niveau relativement simple et reste donc accessible à un auditoire de non-spécialistes mais, en contrepartie, on peut lui reprocher une certaine absence de profondeur. De même, le lecteur ne manquera pas d'apprécier les nombreux tableaux et données qui sont mis à sa disposition, mais on aurait préféré une plus grande sélectivité à l'égard d'un matériel abondant, et des analyses d'accompagnement plus rigoureuses.

Bref, il ne s'agit pas d'une œuvre d'approfondissement ou de réflexion, mais plutôt d'un document de référence à caractère descriptif, à consulter à l'occasion, et destiné aux personnes qui s'intéressent à l'économie québécoise.

Mario POLÈSE

*I.N.R.S.-Urbanisation,  
Université du Québec.*

Robert BOURBEAU, *Les accidents de la route au Québec, 1926-1971. Étude démographique et épidémiologique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, 424p.

Il est bien connu que le problème de la causalité des accidents routiers a, par le passé, été conçu comme étant lié à la notion de responsabilité individuelle. Cette conception était commode, car elle déchargeait les autorités gouvernementales pertinentes d'obligations importantes à cet égard. Mais le jeu de l'autruche n'a pas empêché les gouvernements, surtout des pays industrialisés, d'être confrontés avec un problème dont la facture finissait par échouer sur leur table. (Au Québec, la facture des dommages corporels échoit au départ à la Régie d'assurance-maladie du Québec ou au Ministère des affaires sociales.) Les gouvernements ont donc dû intervenir, mais sans modifier radicalement leur conception de la responsabilité individuelle dans l'incidence des accidents routiers. Leur action s'est longtemps limitée à un travail de « persuasion » auprès des automobilistes. Ce qui n'a pas eu l'heur de plaire à tous, spécialement aux chercheurs engagés dans une analyse des causes des blessures ou mortalités conséquentes aux accidents routiers. Et c'est avec raison que ceux-ci réclamaient une politique orientée vers d'autres formes d'action, notamment une amélioration des automobiles et un meilleur aménagement de l'environnement routier — les conditions climatiques échappant à tout contrôle humain. On a effectivement obtenu que les gouvernements fixent des normes (qu'ils améliorent sans cesse) qui s'adressent tant aux manufacturiers d'automobiles qu'aux contracteurs de routes. Fort de ces succès, les promoteurs des modifications mécaniques et environnementales ont développé la conviction qu'on pourrait aller plus loin et qu'à la limite, on pourrait faire des routes et des voitures qui élimineraient une bonne proportion des blessures et des mortalités coûteuses. Cette nouvelle conviction s'est développée à la lumière de « données » négatives sur l'efficacité de l'action éducative: s'il n'y a pas eu de changement observable au cours de la période d'intervention éducative, dans les « statistiques », on conclut que l'intervention s'est avérée inefficace. Évidemment, la méthode est doublement simpliste: tout d'abord, parce qu'elle ne peut en rien être substituée à une évaluation directe du processus éducatif, qui seule peut autoriser une conclusion du genre; ensuite, parce que l'action éducative génère des effets qui s'étalent sur une période qui dépasse habituellement celle de l'intervention proprement dite. Il faut ajouter qu'il y a dix ou quinze ans, la promotion de la sécurité routière souffrait de carences dans les techniques éducatives, spécialement de la part des *mass media*. À cet égard, l'approche « éducative » n'avait certes pas l'efficacité qu'on était en droit d'attendre. Mais la technologie éducative, sous l'effet conjugué de divers champs d'expertise (communication, technologies d'intervention nouvelles, recherche évaluative, développement communautaire, etc.), a acquis un potentiel considérable qui fait mentir les promoteurs de l'autre approche, dont les arguments font maintenant figure « d'antiquités ». L'affrontement entre les deux écoles de pensée continue d'alimenter la controverse relativement aux meilleurs correctifs à apporter au problème des accidents routiers. Il est tout de même étonnant que ces deux écoles coïncident avec deux orientations disciplinaires: l'une épidémiologique, l'autre psycho-sociale.

Ceci dit: l'auteur a sous-titré son livre, « étude démographique et épidémiologique », ce qui confère à l'ouvrage le caractère limitatif que le précédent préambule a indiqué. L'ouvrage se divise